

RÉALISATION DE L'ACV DE PRODUITS PORCINS SELON L'AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS DE CONSOMMATION



ESPAGNOL Sandrine
Ingénieure d'étude - Experte en
bilans environnementaux des
élevages porcins

A côté d'une approche sur-mesure dédiée à une filière spécifique, une ACV simplement normative, c'est-à-dire se référant à des bases de données moyennes pré-établies, peut être conduite pour évaluer/comparer les impacts environnementaux de techniques, de modes de production ou d'organisation... Le protocole est alors allégé, la phase d'investigation concernant seulement les inventaires spécifiques à la filière ou à la technique étudiée.

Durée indicative (à préciser au cas par cas) : 10 jours.

A l'échelle d'un élevage, d'une entreprise ou de la filière de fabrication d'un produit, l'ifip propose une évaluation par Analyse de Cycle de Vie des impacts environnementaux d'une unité de produit : changement climatique, eutrophisation, acidification, consommation d'énergie, consommation d'eau, biodiversité. Les indicateurs calculés sont compatibles avec ceux de l'affichage environnemental des produits.

La prestation comprend :

- la collecte de données, avec échange et rencontre avec le client (15 jours) ;
- leur traitement (20 jours) ;
- la synthèse et la rédaction du rapport (10 jours) ;
- la restitution des résultats chez le client (2 jours).

Devis sur mesure : évaluation à environ 45 - 50 jours.